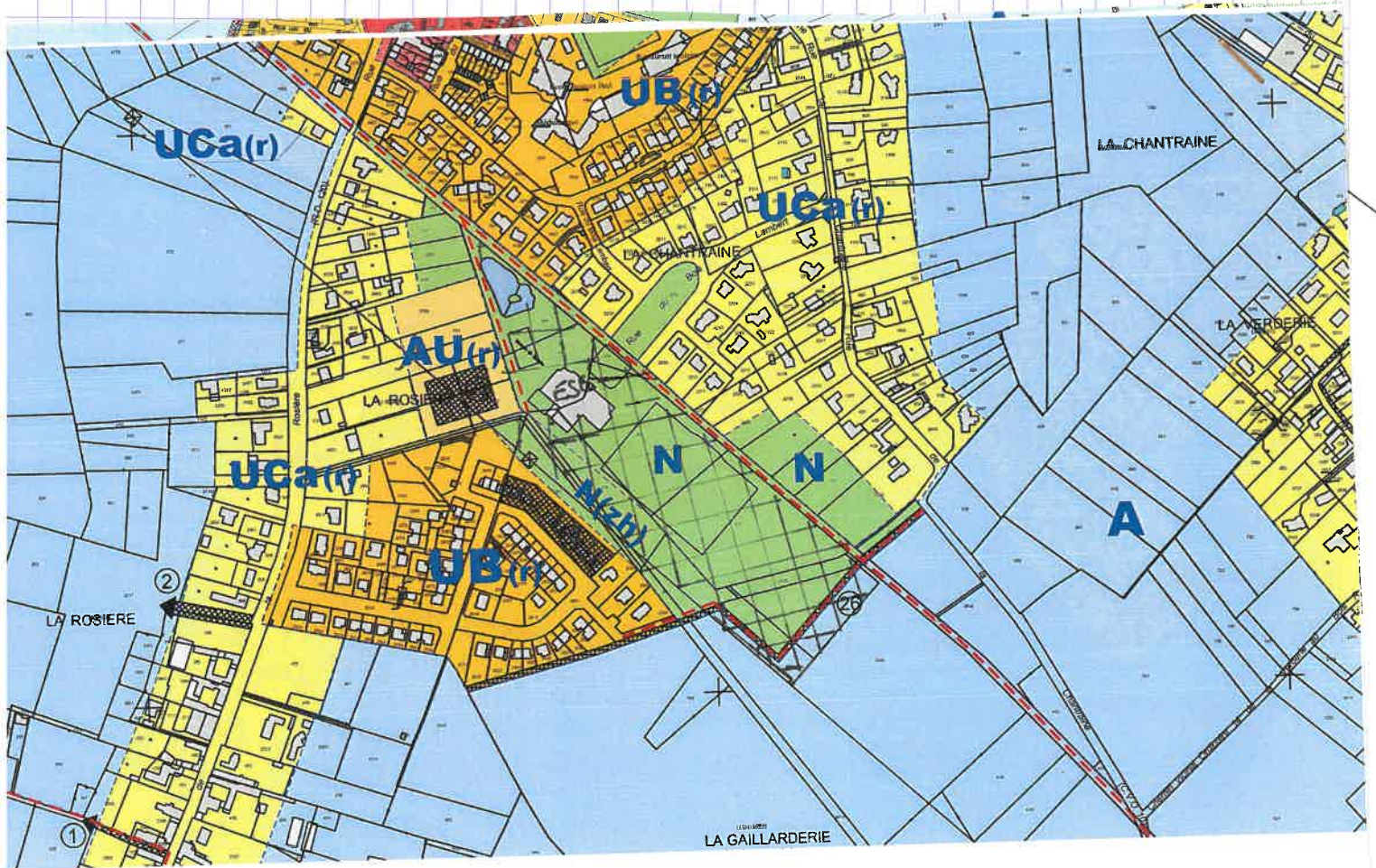


Le 22 Août 2026

2) Commune de Sérignies

Demande de la commune de Sérignies pour reclasser la zone achuée N du PLU 2017 en zone Ne comme il s'est fait du PLU 2011. afin de pouvoir couvrir les terrains de tennis et celui du stade et de pouvoir agrandir l'ESC (Espace Sport et Culture) avec une extension à l'arrière.



PLU approuvé le 9 février 2017
modifié le 5 février 2024

Classement de la zone N achuée en zone Ne